Chalons-en-Champagne (Marne) : Le “rappeur” Saï relaxé au bénéfice du doute

03/03/2011 à 13h20

CHALONS-EN-CHAMPAGNE (Marne). Mouhamadou Danfakha, alias Saï le rappeur, faisait son come-back au tribunal correctionnel de Châlons-en-Champagne hier après-midi. Un coup d’épée dans l’eau pour le ministère public,le Sparnacien de 25 ans ayant été relaxé .

MOUHAMADOU DANFAKHA, alias Saï le rappeur, comparaissait hier devant le tribunal correctionnel de Châlons-en-Champagne. Les faits, qui lui étaient reprochés, dataient du jeudi 4 mars 2010.

Port prohibé d’arme de sixième catégorie», énumérait la présidente Charline Rat, «outrage à personne chargée d’une mission de service public et menace de mort à l’encontre de cette dernière.»[…]

L’Union Presse